

Conférence Episcopale d'Haïti CEH

56, Angle Rues Piquant et Lamarre, Champ-de-Mars, HT 6110, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Tél. : (509) 3701-2232 / 3701-2215 / 3388-7304

e-mail : ceh56@hotmail.com / URL : <http://eglisecatholiquedhaïti.org>

MESSAGE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'HAÏTI (CEH) À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUBILAIRE 2025 AUX PRÊTRES, RELIGIEUX, RELIGIEUSES, AUX FIDÈLES LAÏCS, AUX HOMMES ET FEMMES DE BONNE VOLONTÉ.

Frères et sœurs bien-aimés,

« L'espérance ne déçoit pas » (*Rm* 5, 5). C'est avec cette même parole du commencement de la Bulle d'Indiction du Pape François annonçant le Jubilé 2025 que nous, Évêques Catholiques d'Haïti, vous saluons à nouveau en ce temps proche de la fête de Noël. Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier Message de Noël, nous nous préparons à entrer très bientôt dans une année jubilaire ordinaire, une année sainte, décrétée par le pape François selon une ancienne tradition de l'Église s'inspirant du livre du Lévitique 25, 8-13. Nous la célébrons habituellement tous les vingt-cinq (25) ans. Rappelons-nous le Jubilé de l'An 2000 décrété par le Pape Jean-Paul II qui avait introduit l'Église dans le troisième millénaire de son histoire.

Cette année jubilaire, dont le thème est : "Pèlerins de l'espérance", devient, pour nous Haïtiens, Haïtiennes, dans le contexte socio-politique de notre pays, un temps favorable à la manière de ce que dit Saint Paul aux Corinthiens: « Au moment favorable je t'ai exaucé, au jour du salut je t'ai secouru. Le voici maintenant le moment favorable, le voici maintenant le jour du salut. » (*2 Co* 6, 2). C'est vraiment le moment favorable pour « espérer contre toute espérance » (*Rm* 4, 18), car l'espérance ne cède pas devant les difficultés. C'est le moment favorable pour nous situer tous comme de véritables pèlerins et témoins de l'espérance pour ce peuple si meurtri, nous : évêques, prêtres, religieux, religieuses, fidèles laïcs, hommes et femmes de bonne volonté, autorités de l'État et de la Police, responsables des institutions humanitaires et caritatives.

Qu'est-ce que nous pouvons offrir comme signes d'espérance ? Le premier signe et le plus important, c'est la paix à instaurer, c'est-à-dire : la sécurité à rétablir, la justice à restaurer, les graves inégalités sociales à combattre, les familles déplacées à accompagner, ainsi la vie normale pourra reprendre son cours.

Nous invitons de façon particulière tous les fidèles catholiques à profiter pleinement de ce jubilé en accomplissant des œuvres de miséricorde spirituelles (consoler les affligés, pardonner les offenses, inviter les pécheurs à la conversion, etc.) et corporelles (donner à manger aux affamés, assister les malades, visiter les prisonniers, etc.). Ainsi, nous pourrions recevoir la grâce de l'indulgence, fruit caractéristique de toute Année Sainte à travers les activités et célébrations religieuses qui se tiendront dans nos diocèses respectifs.

Voici entre autres quelques dates importantes à retenir pour certaines entités que chaque diocèse aura le soin de compléter. Ces dates demeurent toutefois flexibles pour les diocèses.

29 décembre 2024	Ouverture officielle du Jubilé.
1-2 février 2025	Jubilé des consacrés.
11 février 2025	Jubilé des malades.
17 avril 2025	Jubilé des évêques, des prêtres et des diacres.
26-28 mai 2025	Jubilé des séminaristes.
27 juin 2025	Journée jubilaire nationale à l'occasion de la Solennité de la Patronne d'Haïti Notre-Dame du Perpétuel Secours.
1 ^{er} au 3 août 2025	Jubilé des catéchistes et des sacristains.
21-23 novembre 2025	Jubilé des Jeunes.

Frères et sœurs bien-aimés, les temps sont difficiles, mais la Parole de Dieu nous enseigne que c'est dans ces moments d'épreuves que nous devons témoigner de l'espérance qui nous habite. C'est dans la nuit du désespoir que brille la lumière de l'espérance.

Nous vous souhaitons une fructueuse année jubilaire dans la communion, le partage et la recherche de la paix.

Donné à Lilavois, au Siège de la CEH, le 21 décembre 2024.

Suivent les Signatures des Évêques Catholiques d'Haïti :


Mgr Max Leroys MÉSIDOR
Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince
Président de la CEH


Mgr Pierre André DUMAS (Hospitalisé)
Évêque d'Anse-à-veau / Miragoâne
Vice-Président de la CEH


Mgr Joseph Gontrand DÉCOSTE, SJ
Évêque de Jérémie
Secrétaire Général de la CEH


Mgr Desinord JEAN
Évêque de Hinche
Économé de la CEH


Chibly Cardinal LANGLOIS
Évêque des Cayes
Conseiller

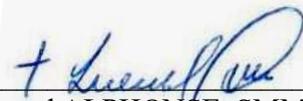

Mgr Marie-Erick Glandas TOUSSAINT
Évêque de Jacmel

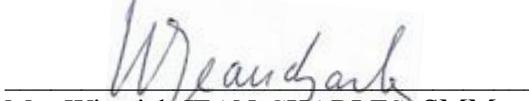

Mgr Launay SATURNÉ
Archevêque Métropolitain du Cap-Haïtien


Mgr Charles Peters BARTHELUS
Évêque de Port-de-Paix


Mgr Yves Marie PEAN, CSC
Évêque des Gonaïves


Mgr Sander LOUIS-JEAN
Évêque Auxiliaire de Port- au-Prince


Mgr Quesnel ALPHONSE, SMM.
Évêque de Fort-Liberté


Mgr Wismick JEAN-CHARLES, SMM.
Évêque Auxiliaire de Port- au-Prince

